CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'EAU BRUTE
Prix des prestations diverses

DESIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	*Prix unitaire € HT au 01/01/2025*	*Taux de TVA au 01/01/2025*	*Prix unitaire € TTC au 01/01/2025*	*Commentaires*
Prestations liées au service à l'usager				
Frais d'accès au service	57,83 €	10%	63,61 €	
Ouverture ou fermeture d'un branchement ou de compteur (scéllé, etc) à la demande de l'abonné	30,09 €	10%	33,10 €	
Indemnité pour course vaine (absence de l'usager au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins 2 heures avant le début de la plage horaire)	17,95 €	10%	19,75 €	
Pénalité pour intervention illicite sur le système de comptage par l'abonné (retournement, bris des scellés, by-pass, etc)	pénalité 498,50€ + 3 fois la consommation annuelle	pas de TVA (hors champ d'application)	pénalité 498,50€ + 3 fois la consommation annuelle	
Relevé visuel supplémentaire à la demande expresse d'un usager ou pour usager ayant refusé le télérelevé	29,91 €	10%	32,90 €	
Frais de relance pour retard de paiement "lettre simple"	12,96 €	pas de TVA (hors champ d'application)	12,96 €	
Pénalités pour retard de paiement "lettre recommandée"	12,96 €	pas de TVA (hors champ d'application)	12,96 €	
Frais d'impayés consécutifs à des rejets de paiement (TIP, chèque, prélèvement)	6,48 €	pas de TVA (hors champ d'application)	6,48 €	
Frais de déplacement pour encaissement par agent chez l'usager, sauf lorsque l'abonné personne physique ne peut se déplacer	29,91 €	10%	32,90 €	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécesssaire
Edition et envoie de duplicata de facture	7,48 €	10%	8,23 €	
Relevé supplémentaire à la demande d'un abonné et édition d'une facture complémentaire	36,89 €	10%	40,58 €	
Acompte sur travaux de branchement neuf	30%			Maximum 50 % du montant TTC des travaux
Demande de rendez-vous au domicile de l'abonné dans un créneau de 2 heures	15,95 €	10%	17,55 €	
Frais pour la constitution d'un dossier pour recouvrement par un cabinet spécialisé	42,87 €	pas de TVA (hors champ d'application)	42,87 €	
Contrôle d'une installation privée (vérification de la conformité du branchement)	63,81 €	20%	76,57 €	
Ensemble mobile de comptage et de disconnexion (hors consommation d'eau, facturée en sus)				
Location à la journée - Forfait journalier pour les 10 premiers jours	14,96 €	10%	16,46 €	
Location à la journée - Forfait journalier au-delà des dix premiers jours	9,47 €	10%	10,42 €	
Location annuelle y compris deux vérifications du disconnecteur	2 587,22 €	10%	2 845,94 €	
Mesure de pression effectuée à la demande d'un abonné (sauf si le résultat montre une non-conformité de la pression chez l'abonné vis-à-vis du code la la santé publique, du fait du service)	80,98 €	10%	89,08 €	Acceptation préalable écrite de l'abonné nécesssaire
Pose et dépose d'un compteur (main d'œuvre)				
Pour un compteur 15 mm	30,88 €	10%	33,97 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 20 mm	30,88 €	10%	33,97 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 30 mm	55,57 €	10%	61,13 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 40 mm	111,14 €	10%	122,25 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 60 mm	185,26 €	10%	203,79 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 80 mm	185,26 €	10%	203,79 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 100 mm	185,26 €	10%	203,79 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)
Pour un compteur 150 mm	185,26 €	10%	203,79 €	taux TVA 20% si initiative de l'abonné (installation privée)

CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'EAU BRUTE
Prix des prestations diverses

DESIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	*Prix unitaire € HT au 01/01/2025*	*Taux de TVA au 01/01/2025*	*Prix unitaire € TTC au 01/01/2025*	*Commentaires*
Remplacement de compteur gelé suite à un défaut de surveillance de l'usager ou déterioré du fait de l'usager (main d'œuvre et fourniture)				La faute de l'usager doit être parfaitement établie pour que cette prestation lui soit facturée
Pour un compteur 15 à 40 mm	181,10 €	pas de TVA (hors champ d'application)	181,10 €	
Pour un compteur 50 à 100 mm	348,76 €	pas de TVA (hors champ d'application)	348,76 €	
Pour un compteur > 100 mm	971,08 €	pas de TVA (hors champ d'application)	971,08 €	
Remplacement d'un module de télérelevé en cas de dégradation du fait de l'abonné	161,28 €	pas de TVA (hors champ d'application)	161,28 €	
Dépannage sous deux heures des équipements du dispositif de comptage, suite à un dommage causé par l'abonné				Acceptation préalable écrite de l'abonné nécesssaire
Par heure sur site hors cas ci-dessous	81,01 €	10%	89,11 €	
par heure sur site dimanche et jours fériés	162,01 €	10%	178,21 €	
par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	162,01 €	10%	178,21 €	
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée				
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée				Acceptation préalable de l'abonné nécesssaire
Pour un compteur 15 à 40 mm	83,30 €	10%	91,63 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Pour un compteur > 60 mm et < 100 mm	189,43 €	10%	208,37 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Pour un compteur 100 mm et plus	249,25 €	10%	274,18 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Frais d'étalonnage sur banc d'essai de compteur à la demande du client				Acceptation préalable de l'abonné nécesssaire
Pour un compteur 15 à 40 mm	162,61 €	10%	178,87 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Pour un compteur > 60 mm et < 100 mm	854,44 €	10%	939,88 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Pour un compteur 100 mm et plus	1 343,46 €	10%	1 477,81 €	Ce coût n'est mis à la charge de l'abonné que si le compteur est conforme à la réglementation
Vol d'eau				
Forfait facturé en cas de prise d'eau illicite sur un élément constitutif du réseau	2 420,72 €	pas de TVA (hors champ d'application)	2 420,72 €	2000 m3 (hors part MEL et tier) montant actualisé chaque année sur la base des tarifs relatifs à l'eau potable
Les prix ci-dessus sont révisés annuellement au 1er janvier selon la formule de révision des tarifs de l'eau potable au contrat de concession				